

Rapport annuel du président du Musée acadien

L'Association du Musée Acadien Incorporée vient de débiter, il y a quelques mois, sa vingt et unième année d'existence. Elle a donc atteint l'âge adulte. Au cours des années, grâce surtout au travail bénévole et malgré une pénurie de ressources financières, l'organisme n'a pas cessé de progresser et de jouer son rôle dans l'étude, la collection, la préservation et l'interprétation de l'histoire, des traditions et du patrimoine acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard qui, à l'époque de la fondation de sa première colonie française, en 1720 jusqu'en 1798, portait le noble nom de l'Isle Saint-Jean.

Au cours de l'année qui vient de se terminer, ses activités, ses progrès et ses réalisations ont été très marquants. Dans un rapport nécessairement succinct, nous ne ferons que mettre en évidence les faits les plus saillants qui ont contribué au bon fonctionnement du musée et à l'atteinte, dans la mesure du possible, de ses buts et ses objectifs tels qu'inscrits dans sa constitution. Pour le moins, la situation actuelle est fort encourageante.

Depuis la dernière assemblée générale annuelle, le conseil d'administration a tenu sept réunions. Parmi ses actions les plus importantes, notons la mise en place d'un comité des collections; un comité de recrutement de membres; négociations au sujet de l'achat du terrain; un comité des programmes, formulation de demandes d'aide financière; présentations à plusieurs organismes et instances gouvernementales. Le conseil d'administration a établi un ordre de priorités dans l'aménagement des édifices requis:

- A. La construction d'un nouvel édifice muni des aménagements nécessaires à la climatisation propice à la conservation des documents et artefacts.
- B. Renovation de l'ancien édifice dans le but d'en faire un lieu d'accueil, de visionnement de diapositive et d'instruction.
- C. Le centre d'études acadiennes a besoin d'un édifice ou d'une partie d'un édifice possédant de moyens de climatisation semblables à ceux du musée. Bien que ce soit la troisième priorité, l'étude du plan schématique et le coût de construction sont aptes d'indiquer